

Pour :  
<http://www.radio-silence.org/>

Chroniques reprises, ou citées, de temps à autre, historiquement, aux liens suivants :

- <http://www.midiassurancesconseils.com/Lepilori>
- <http://www.cncombattants.org>
- <http://www.francisrichard.net/>
- <http://wwwhttp://yvesdaoudal.hautetfort.com/>
- <http://soleil151.free.fr/reconquete/>

## **CHRONIQUE ECONOMIQUE « FINANCES – VERITES » N°156**

*ERRARE HUMANUM EST, PERSEVERARE DIABOLICUM*

**LOI D'A.D.L. MARTIN D. DE M.**  
**BASEE SUR CELLE DE POL GARGAM**  
**valant INCIPIT PERMANENT :**

1) **L'ECONOMIE GENERALE** EST L'ENSEMBLE DES ECHANGES DE TRAVAIL, BIENS ET SERVICES ENTRE PERSONNES PHYSIQUES ET/OU MORALES,

2) **L'ECONOMIE FINANCIERE** EST L'ENSEMBLE DES ECHANGES DE CAPITAUX ENTRE PERSONNES PHYSIQUES ET/OU MORALES, EXPRIMES EN BIENS OU EN MONNAIES, LESQUELS PEUVENT, OU NON, CONSTITUER LES CONTREPARTIES DES ECHANGES DE L'ECONOMIE GENERALE,

3) **L'ECONOMIE MONETAIRE** EST L'ENSEMBLE DES FLUX DE MONNAIES EMISES OU DETRUITES, CONSTITUANT, OU NON, LES CONTREPARTIES DES ECHANGES GENERAUX OU FINANCIERS, ET POSSEDANT OBLIGATOIREMENT LES QUALITES MONETAIRES REQUISES : D'IDENTITE RIGOREUSE, D'INALTERABILITE A L'INFINI, DE FRACTIONNABILITE ET DE FONGIBILITE. LA MONNAIE EST TOUJOURS CONCRETE SANS PREJUGER DE SES REPRESENTATIONS ABSTRAITES, ALORS TOUJOURS CONVERTIBLES A 100%.

**POSTULAT : TOUTE CONFUSION ENTRE UNE ECONOMIE ET LES DEUX AUTRES ABOLIT TOUTE VALIDITE AU RAISONNEMENT EXPOSE DE N'IMPORTE QUI, N'IMPORTE OU ET N'IMPORTE QUAND. C'EST LA RAISON DES TROIS PARTIES TOUJOURS DISTINCTES DE CETTE CHRONIQUE.**

**Mercredi 18 NOV 2015**

**Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,**

**Vous appréciez mon travail depuis des années ?**

**Voici le moyen de me verser quelque chose :**

**<https://www.paypal.me/LMDM>**

**(Si ce lien ne fonctionne pas en direct :**

**copiez alors le lien par CTRL-C, puis CTRL-V dans la barre adresse de votre navigateur.**

**Décochez la case pour faire un DON, du montant que vous choisissez seul, juste au-dessus)**

**MERCI !**

**P**endant que les étrangers débarquent avec l'exigence de se faire entretenir, démontrant leur absence totale d'éducation et de savoir-vivre, mais aussi leur méconnaissance totale de la situation économique du Pays, des Français crèvent de faim et de froid, en France ! Le Ministre des Cultes, de la Police et de l'Intérieur va serrer la main de ces envahisseurs prétentieux et criminels souvent. Il les loge en Châteaux ou en hôtels 1 à 3 étoiles NN. Dans le même temps, il ordonne la poursuite de tout Français, de souche depuis des siècles peut-être, qui ose seulement menacer de se défendre chez lui avec un fusil, comme la femme de Calais... Pourtant, aux prises avec les ressortissants menaçants de "la jungle", cette française défendait sa mère visée chez elle Une vieille dame avec moins de revenus par mois que ces mêmes étrangers se voient promettre incontinent par le Ministre CASE-VIEILLE, à la cervelle CASE-VIDE, avec l'alibi de sa législation-réglementation VIDE-GRENIER.

**T**out le Gouvernement de LA République et son administration, marche actuellement sur la tête, renversé pas son sectarisme. Il oriente la politique, incite les oligarques, obéit aux banques, pour privilégier les

grosses entreprises para étatiques, autoriser les vols et extorsions bancaires dans les comptes des clients, les rattrapages de prix sur des factures émises et payées par "les petits" depuis des années, par EDF et d'autres...

**B**ref, pour l'État et ses collectivités subsidiaires, la politique se résume à :

**« ETRANGLEZ LES PETITS, RASSASIEZ LES GROS !... »**

**Lien direct vers mon blog : <http://serviteurdubienpublic.blogspot.fr>**

1) Dans l'ACTUALITE ECONOMIQUE GENERALE :

**« ECO1 : RAREFACTION DU TRAVAIL POUR LES FRANÇAIS !... »**

**J**acques MYARD dénonçait, le 5 Novembre dernier, le dumping social et la concurrence déloyale sur le chantier du BOURGET de la construction des locaux prévus pour la réunion, dite COP21, avec des travailleurs étrangers payés 70 euros pour 12 heures de travail par jour, sans aucune "cotisation" sociale. Les entreprises françaises dans les règles, ne récoltant que des miettes du marché pourtant "public" ! Comment a-t-il été attribué ? Eh ! Bien, en obéissance à une directive européenne de... 1996, âgée de près de 20 ans ! Le député à l'Assemblée Nationale, très républicain et d'ailleurs adhérent du parti "Les républicains", ce que je ne serai jamais, va tout de même dans le bon sens en réclamant que soient déclarés d'ordre public, donc payables en France, toutes les "cotisations sociales" de tous les salariés y venant travailler. Je suis d'accord là-dessus.

**M**ais comment cette réclamation pourrait-elle aboutir dans un Pays gouverné majoritairement par des fonctionnaires qui obéissent à n'importe quel ordre téléphonique d'inconnus et virent, séance tenante, 600.000 euros des caisses du "trésor public" vers un compte à l'étranger ? Ceci se passa à Boulogne-sur-Mer le 19 Octobre 2015, il y a donc un mois. C'était un Roumain qui avait besoin de sous... Un détournement de fonds qui se faisait au détriment de la cantine du Centre de la mer NAUSICAA, si j'ai bien compris. Le régisseur, un nommé B.B., se mettait l'argent dans la poche, rapportait NORDACTU, titrant : " *Boulogne-sur-Mer : une ville à la dérive* " ! Et pourtant, une ville éminemment historique comme vous le verrez rappelé dans leur article. Bref, voilà un de nos ports qui... prend le large, dans l'étroit CHANEL. C'est encombrant pour la circulation maritime et dommageable pour les échanges économiques, et la vie sociale, du littoral !

**L**e résultat de toutes ces trahisons, épuisantes pour notre travail français, légué depuis des siècles par nos aïeux, et encore fourni par nous-mêmes dans les années soixante à quatre-vingt-dix, se résume en trois chiffres communiqués par LE SECOURS CATHOLIQUE dans son rapport annuel, également daté du 5 Novembre dernier :

1- **535 euros** = le revenu médian mensuel des 600.000 personnes reçues par cette organisation charitable en 2014. Dingue ! En cette même année dernière, le revenu moyen des 2,1 millions de personnes en détresse en France est de... **667 €/ mois et par personne**. J'ai donc de la chance avec 730,30 € mensuels depuis le 1er Octobre, par augmentation de mes retraites de... 0,38 € (trente huit centimes... depuis 4 ans) ! MERCI aux escrocs publics : syndicaux, politiciens, oligarques et autres !

2- **43 ans** est l'âge moyen des demandeurs d'aide. Les 25-39 ans sont toujours plus nombreux. A des âges où, normalement, on est en pleine possession de ses capacités physiques et intellectuelles de travail, pourtant !? Quant aux 50-60 ans, abandonnés de tous, et surtout de leurs représentants "zélus" et "fonctionnaires", ils arrivent là sans plus aucun espoir... Leur détresse, réelle, est muette, malheureusement pour eux.

3- **33,6%** des personnes reçues par cette organisation chrétienne aux racines multiséculaires sont des **étrangers**. Donc : **66,4% sont des Français**... ( *Source ? LE MONDE.FR. Titre : "La progression de l'extrême pauvreté en France" ! Signé : Sylvia ZAPPI* )

**L**a conséquence : alors que les Français restent stoïques, polis et honnêtes, en général, dans leur malheur, les étrangers se conduisent majoritairement en France en Pays conquis et pillent les magasins en bandes organisées de 150 "djinn", comme à TOULOUSE dernièrement, que n'aurait pas désavoué Victor HUGO dans ses "Orientales". A Toulouse, des perquisitions juteuses sont opérées en ce moment, avec l'excuse invoquée officiellement, des attentats de Paris. De manière plus difficile à évaluer, les voleurs agissent aussi individuellement par "vol à l'étalage" (24%) ou par des employés (35%). Les magasins se seraient vus voler, en 2014, pour 3,5 Milliards d'euros selon "Check Point Systems", soit 0,81% de leur Chiffre d'Affaires total annuel. Bien que ces vols soient en baisse sur 2013 chiffrés à 4,4 Mds € et 1,03 %, LE PARISIEN indique que les commerçants répercutent cette charge sur les prix jusqu'à avoir coûté à chaque foyer français : 124 euros en moyenne l'année dernière (2014) ! Or, pourtant les assurances sont des frais financiers déductibles de l'I.S., de

même que les provisions pour pertes et charges diverses ? Cette manie actuelle, partout chez les commerçants, de vouloir à tout prix continuer à gagner autant en faisant payer ainsi doublement aux clients leurs "frais généraux" est inadmissible, et conduit inévitablement à une baisse de la consommation donc... des chiffres d'affaires ! CQFD.

Conclusion d'ECO 1 : En économie générale on voit donc clairement que la raréfaction du travail des ouvriers, employés et techniciens du secteur privé touche d'abord, et en majorité, les Français sous le coup de l'invasion d'étrangers importés par l'oligarchie pour occuper les emplois qu'ils sont en droit d'exiger en France. Cette perte d'emplois conduit à une baisse de la consommation et donc des chiffres d'affaires des entreprises qui se trompent en augmentant leurs prix, alors qu'elles devraient les baisser ( EDF en est un énorme exemple désastreux ! ). La pauvreté des travailleurs, aboutit à une détresse des sans-emploi ! La détresse augmente la pauvreté. Et, outrancièrement, cette pauvreté est accentuée par deux chiffres : 1.360 euros de rémunération dans le secteur privé et 2.460 euros dans le secteur "public", en moyennes ! Les hausses d'impôts sont telles, et en voie d'être prélevées à la source pour les assurer, étranglent complètement la consommation finale des privés dans le secteur privé. *Je me demande même si toute l'économie commerçante n'est pas en train d'être réservée aux fonctionnaires comme l'est depuis trop longtemps le Crédit municipal.* Le secteur "public" français agit comme le cancer qu'il est dans le Corps social. Plus de la moitié de la France bouffe l'autre moitié qui ne repousse plus... trop tondue qu'elle est !

### LMDM

2) Dans l'ACTUALITE ECONOMIQUE FINANCIERE :

### « ECO2 : RAREFACTION DU CREDIT POUR LES PETITS !... »

Cette semaine, " [toutsurmesfinances.com](http://toutsurmesfinances.com) " pointait les montagnes russes secouant les retraités avec des impôts locaux d'autant plus en hausses de toutes natures que les exonérations des plus de 65 ans ont été supprimées par les socialistes. Ces partisans sectaires, parfaitement antisociaux, qui ne rêvent que de rémunérer toujours plus de fonctionnaires, et toujours plus en traitements moyens et individuels, ont même inventé une taxe originale : celle sur les cabanes de jardins ! Un poulailler ? Une cabane à outils ? Si la maire, républicain obligé, obéissant au Préfet, son véritable "patron", n'a pas obtenu du Conseil municipal une exonération par délibération officielle, vous voilà taxé arbitrairement par le fisc républicain et... pas qu'un peu. Planet.fr rapportait qu'un "imposé de force", un "contribuable" officiellement, de l'Isle-Jourdain, dans le Gers, s'est vu exiger 1.182,67 € d'impôts pour une cabane de jardin de 19 m2 servant à abriter ses outils de jardin et son poulailler, achetée 1.690 euros dont... 288,67 € de TVA déjà ( 1.401,33 € HT ) !!! Pour un abri de jardin encore de 8 m2, un autre dans le Finistère s'est vu taxé de 250 €, un autre dans les Côtes d'Armor de 500 € etc... DINGUE !

Pour payer toutes ces taxes parfaitement arbitraires et abusives, les salariés moyens du privé sont obligés d'emprunter aux banques. Ou alors, même de tenter de gager le chandelier en "Étain à la Rose", le stylo en Or de la Communion Solennelle, ou le fusil de chasse, qui ne servent plus forcément, sur lesquels le Crédit Municipal ne prête que 2,5 à 7% maxi de la valeur de remplacement, autant dire... rien ! Et, en plus, avec 12,5% /an d'agios, tout compris - ce fut pire ! -, composés en plus tous les six mois... Quand au crédit bancaire, le " *Conseiller chargé su suivi de votre compte* " vous répond qu' " *il ne peut accompagner votre projet de crédit* " restructurant vos mensualités, avec une augmentation de l'encours au vu de vos retraites, ou de votre précaire CDD, ou encore de vos revenus qualifiés "de survivance" car inférieurs au minimum vital des fonctionnaires de 2.460 euros de moyenne. Quand au pouvoir politique, inutile de compter sur autre chose que ce qu'il impose de rappeler partout, et même sur le site du Crédit Municipal de BORDEAUX : " **Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager** " ! Elle est bonne celle-là, " isn't it " (n'est-il pas) ? Un "prêt sur gages" est assimilé à un crédit de confort, librement délibéré... Alors qu'il est officiellement un "dépannage d'urgence ". DINGUE !

Comme je suis connu pour mon caractère serviable, et en toutes circonstances d'humeur égale, je sors de mes gonds facilement tous les jours. Je pique une colère qui ne pourrait s'apaiser qu'en tapant sur la gueule des Hollande, Valls, SARKOZY, FILLON et autres, toutes tendances confondues, s'ils passaient à ma portée, lorsque je lis : " **La situation du budget de l'État** " ! Au 30 Septembre 2015, je cite :

" *Le solde budgétaire de l'État s'établit à - 74,5 Milliards d'euros ! COCORICO-CO-CO, contre -80,5 Mds € en 2014 même date, donc en amélioration de +6 Mds €* ".

Vous vous dites comme moi : tiens l'État a fait des économies ? Ce serait bien... si c'était vrai ? Alors, nous lisons un peu plus avant, méfiants :

" *Les dépenses ont diminué de +2,7 Mds € pour atteindre 275,3 Mds, contre 278 au 30 Septembre 2014* ".

Tiens, c'est bien... mais, ça ne fait pas le compte des 6 précédents !? Alors, nous lisons un peu plus loin, de plus en plus méfiants :

" *Les recettes fiscales et non fiscales s'établissent à +226,5 Mds €, contre 220,7 en 2014* ". **Ah ! C'est donc bien les impôts qui ont casqué les +6 Mds € de mieux sur le solde !**

Et on vérifie plus loin :

" *Les recettes fiscales nettes sont en hausse de +2.5 Mds €* " que vous avez casqué...

" *Le produit de la TVA est en hausse de +3,5%* " que vous avez casqué aussi...

Puis, suivent deux tours de magies dignes d'un Gérard MAJAX :

1- " *Le traitement des déclarations fiscales rectificatives (SDTR) sur les dossiers de mises en conformité des comptes à l'étranger non déclarés a rapporté +2,9 Mds €* "...

2 - " *Les recettes non fiscales : +9,8 Mds contre +1,7 seulement en 2014, à la même date, grâce à un effet calendaire* "... opportun sur la "perception (NDLR : volée)" dans les dividendes...

Conclusion d'ECO 2 : Quoi de plus normal, en effet, pour le plus gros dépensier de France, d'Europe et du monde... que de rester en déficit perpétuel, couvert en permanence par le cartel bancaire complice ? Quoi de plus normal encore que lesdites banques obéissent à ses ordres pour exiger des petits qu'ils payent la monnaie inventée par et pour l'Etat, avec tout ce qu'ils ont !? Et s'ils n'ont plus rien, avec un recours de plus en plus étroit au crédit bancaire qui les empêchent les uns après les autres de payer les extorsions mafieuses dites "publiques" ? Quoi de plus normal, toujours, que d'entendre le plus irresponsable, parce qu'il est gros, exiger des petits qu'ils se laissent voler leurs biens par le Crédit Municipal ? Je dis "volé" puisque le C.M. est autorisé dès le départ à n'avancer que quelques pour cents de la valeur de remplacement des biens qu'il confisque en magasin spécial, sous prétexte de gage... A la première incartade du vilain débiteur privé " qui n'aura pas suffisamment vérifié ses capacités de remboursements ", la vente à d'autres escrocs légaux devient "légale" ! **L'État, lui, a le droit d'emprunter sans jamais rembourser, mais pas nous...** C'est bien nous "les cochons de payants" comme disait ma grand-mère maternelle !

### LMDM

3) Dans l'ACTUALITE ECONOMIQUE MONETAIRE :

### « ECO3 : DISPARITIONS MONETAIRES ENCHAINÉES !... »

**R**appelons tout d'abord un premier enchaînement :

1963 : ma paye était en espèces à la caisse. Quand on était licencié, l'expression en usage était donc fort justement : "passez à la caisse", pour le solde dû, et adieu !

1973 : les fonctionnaires, les "caisses" sociales, tout le monde payait et était payé "en espèces" aux guichets ! Les queues s'allongeaient.

1980 : bancarisation à outrance avec prolifération d'agences bancaires partout, puis progressive mais rapide obligation d'avoir un compte en banque.

1995 : disparition des espèces dans les "caisses", devenues vides, et règlements obligatoires par chèques devenus "non endossables" depuis 1983, selon un décret de VGE de 1979 instituant le pré barrement bancaire. La liberté de demander un chéquier libre existe encore mais est devenue inconnue du grand public...

Résultat : la monnaie libre disparaît, la nouvelle mauvaise monnaie, dite scripturale, a chassé la déjà mauvaise, mais moins, dite fiduciaire, laquelle avait déjà chassé la vraie bonne, multiséculaire, dont les derniers rejets furent les pièces en Argent sous Giscard : l'Argent-métal en pièces.

**V**ivant dorénavant depuis plus de vingt ans avec un compte bancaire ultra contrôlé, limité, encarté, avec des chèques pour enfants, devenant de plus en plus rares au point que l'on parle de leur suppression, après plus de trente ans de guerre bancaire, les gens n'utilisent plus guère les espèces que pour les petites courses. Le Gouvernement continuant sa politique de complicité avec les banques pour serrer les gens à la gorge vient de les autoriser à prélever des frais mensuels de gestion dans les comptes des captifs. Les petits, car les gros ne sont pas concernés, eux négocient... Conformément à une ancienne habitude bancaire bien connue de moi, une banque fut désignée volontaire d'office pour ouvrir le bal : la BNP, les autres suivent une à une : SG, LCL, CM etc...

Résultat : la monnaie scripturale disparaît de vos comptes en banques, par prélèvements de frais, d'agios, et de frais encore et encore, rien que du fait d'être obligé d'avoir un compte ouvert chez ces décidément bien mauvais "Tiers-détenteurs" ! Autrement dit, on nous fait payer l'obligation contre notre gré, avec la complicité réciproque permanente : État-Banques.

Comme ce n'est pas encore suffisant, puisque les banques sont en perpétuelle faillite, dorénavant en aggravation constante, depuis maintenant 30 ans, en grande partie à cause de l'État, gourmand de crédit, il a été décidé que votre épargne, en prison à la banque obligatoirement puisque les paiements en espèces fiduciaires sont limités à 300, 750 ou 1000 euros ( au-delà de 3000, vous êtes signalés au fisc ! ), serait confisquée intégralement au-delà de 100.000 € en dépôts ! Ceci dans l'hypothèse où la banque serait en faillite ouverte, elle est autorisée à vous prendre tout, pour... tenez-vous bien : se renflouer !!!! C'est la fameuse directive européenne dite : BRRD. Mais ce sont seulement les petits qui sont visés ! Les gros, ou encore GROSSES entreprises, ne sont pas... ponctionnables, a priori, du moins avec un tel cynisme. A cause sans doute de leur gros impact immédiat sur l'économie, trop visible.

Toutes ces raréfactions progressives depuis 1974 mais accélérées depuis 20 ans semblent bien avoir pour cause la raréfaction tout court de la masse fiduciaire française en France. Selon un graphique portant sur la "POSITION DE LIQUIDITE DE LA FRANCE" disponible sur le site Banque de France, très technique pour vous, 97% des refinancements bancaires pour un total d'environ 75 Mds € sont des LTRO (2) et à 3% des MRO. Les LTRO sont alimentés par des avances de la BCE. Les contreparties monétaires à ces financements s'établissaient également en Mars 2015 ( je n'ai rien reçu depuis ), au même total en Réserves Obligatoires (R.O.) du Cartel bancaire français chez la BCE. Ces R.O. représentaient 40% de l'ensemble de la liquidité bancaire. 60%, donc, étaient constitué des "Facteurs autonomes" : les billets fiduciaires en euros, pour environ 105 Mds €. Le problème de ces "facteurs autonomes de la liquidité bancaire" c'est justement qu'ils sont autonomes et qu'ils "manquent" ainsi à la trésorerie bancaire... Qui aimerait bien se les approprier et les voir disparaître ! Voici ce qu'il en est au plus près :

1- En l'an 2000, je vois une moyenne des avoirs en Or et en devises de la Banque de France de 71,5 Mds €, pour 44,3 Mds émis en billets en euros, donc largement couverts à 161,40 %.

2- **Le 27 Octobre 2015** dernier : 134,3 Mds en Or et en devises pour **195,4 Mds émis en billets en euros donc une couverture de seulement : 68,73 %** ! *En 15 ans : baisse de - 57,42 % de la convertibilité des billets en euros !*

L'EUROSYSTEME relève du même phénomène : 381,8 pour 354,6 => couverture des billets émis dans toute la zone euro à 107,67 % en l'an 2000. Le même 27 Octobre 2015 dernier : 619,1 pour 1052,4 émis soit une couverture à seulement : 58,83%. Soit une baisse de la convertibilité de tous les billets en euros de l'Euro Système de - 45,36 %.

La France est donc passée d'une bien meilleure situation que l'Euro Système à une situation à peine supérieure dans une inconvertibilité générale de plus en plus grave... Quant à la masse fiduciaire en billets, incluse dans M1 égale à 728 Mds, elle n'est que de 105 Milliards d'euros. La masse monétaire totale française était fin Septembre dernier de 1.941 Mds €. La solvabilité en caisse espèces proprement française était donc de  $105/1941 = 5,41 \%$ , mais avec l'ensemble de la circulation fiduciaire, dite "facteurs autonomes" ! (3)

Conclusion d'ECO 3 : Nous voyons donc clairement que l'arrivée massive de billets en euros dans les caisses des banques leur permettrait de se passer des contreparties en refinancements LTRO+MRO, d'où un premier objectif : accélérer la disparition de la liquidité encore "libre" des particuliers ! Comme même avec la "prise" de tous les billets en totalité, cela ne représente encore que 195,4 sur 728 Mds, la "menace" sur la solvabilité à vue des banques est de 272,57 %, soit la différence à trouver :  $728 - 195,4 = 532,6$  Mds ! D'où le deuxième objectif, parfaitement cynique, de diminuer la menace en érodant par tous les moyens (frais, agios, et même ponctions pures et simples) les dettes des banques : à savoir, au moins les dépôts à vue des particuliers, part importante du total des passifs bancaires. Masquer cette insolvabilité et cette faillite écrite dans les faits depuis 1986, et en aggravation constante, voilà le seul souci du cartel bancaire auquel l'État ne peut que déférer servilement puisqu'il en profite tout aussi cyniquement ! **Mais on voit quand même que sortir de l'euro, (FREXIT) ne nous causerait aucune aggravation directe par rapport à notre inclusion actuelle dans la zone. Nous serions tout simplement dans la même situation...**

LMDM

**Ma Conclusion Générale du Jour** : Pas de travail, pas de crédit, et soldes confisqués par les Tiers-détenteurs indéliçats, les particuliers sont aujourd'hui menacés très gravement dans leur souveraineté et leur indépendance personnelle. C'est de la LIBERTE qu'il s'agit, la vôtre, la nôtre. J'ai déjà dit auparavant que l'État devait payer en Francs, au moins fiduciaires ( billets et simples jetons au moins ), comme avant 1981 : la totalité des payes des fonctionnaires, des prestations sociales, etc.... Le risque que des billets passent à l'étranger de la part des "petits" est marginal. Un contrôle des changes rétablirait provisoirement la protection de l'économie française en interdisant en grande partie les importations. La production des biens, actuellement importés, serait alors relancée en France même, et certains parlent alors de plus de 2,6 millions d'emplois recréés en deux à trois ans, comme en 1968-1970 sous COUVE DE MURVILLE, même si la situation était moins catastrophique et



différente puisqu'alors sans impact économique de la part de la monnaie. La LIBERTE rétablie d'avoir ou non un compte bancaire ferait revenir le respect pour les redevenus "clients" chez les banques, fini les esclaves actuels. Les revenus redevenus libres dans une Codification du travail allégée à quelques articles seulement du Code Civil rétablissant la liberté de tous d'embauche et de débauche, de négociations des contrats individuels, employeurs comme employés vaudrait ce que vaut la LIBERTE : la richesse retrouvée ! Du coup, le Franc redeviendrait recherché et non plus fuyant, en quelques années. Mais, pour cela, le Gouvernement doit remettre les banques à leur vraie place de SERVICE et les obliger à oublier celle de dictateur de la population ! Les banques doivent revenir dans le DROIT COMMUN à tous les agents économiques et jouer à 100% avec la monnaie fiduciaire, sans avoir le droit d'en inventer, et donc rester solvables comme tout un chacun. Je pense que de nos jours, n'importe quel particulier est plus solvable qu'une banque. Faites le calcul vous-mêmes : avez-vous plus ou moins que 5,41 % de valeurs concrètes sincères, véritables et sérieuses, par rapport à vos engagements de trésoreries et financiers ?

### LMDM

1) "Long term refinancing operations" : généralement appelées LTRO, sont des prêts à long terme accordés aux banques par la Banque centrale européenne. [Wikipédia](#)

2) <https://www.banque-france.fr/politique-monetaire/reglementation-et-mise-en-oeuvre-de-la-politique-monetaire/mise-en-oeuvre-de-la-politique-monetaire/les-instruments-de-politique-monetaire/operations-dopen-market.html>

Les opérations « d'open market », c'est-à-dire « effectuées aux conditions de marché », répondent à trois finalités :

- pilotage des taux d'intérêt,
- gestion de la liquidité bancaire
- et signal d'orientation de la politique monétaire.

Elles sont effectuées par voie d'appels d'offres réguliers ou ponctuels, ou par le biais de transactions bilatérales. Elles sont constituées :

- des opérations principales de refinancement (MRO : Main Refinancing Operations) Ces appels d'offres hebdomadaires constituent l'instrument essentiel de refinancement et de pilotage des taux d'intérêt à court terme. Les concours octroyés par cette voie prennent la forme de cession temporaire (prêts garantis par la prise en pension d'actifs). Ces concours sont d'une durée d'une semaine ;
- des opérations de refinancement à plus long terme, c'est-à-dire, d'une durée supérieure à une semaine (LTRO « Longer-Term Refinancing Operations » & VLTRO « Very Long Term Refinancing Operations) Dans le cadre conventionnel, il n'existe qu'une forme de LTRO, d'une maturité de 3 mois. Leur nombre s'est accru à partir de 2007 du fait de la crise avec des maturités plus nombreuses allant jusqu'à 3 ans.
- des opérations de réglage fin : Ces opérations permettent de faire la jonction entre deux autres opérations de refinancement. Leur durée est variable. Elles peuvent être mises en œuvre afin d'atténuer des chocs sur la liquidité bancaire et permettent, le cas échéant, de piloter l'évolution au jour le jour du taux du marché monétaire. Contrairement aux précédentes, elles sont effectuées avec un cercle plus limité de contreparties agréées à cet effet par les banques centrales nationales et choisies dans chaque État membre parmi les établissements les plus actifs sur le marché monétaire. Elles peuvent revêtir des formes variées : opérations de cession temporaire, swaps de devises contre euros, reprises de liquidités. Ces opérations sont lancées, en tant que de besoin, à l'initiative de la BCE, et peuvent être exécutées par voie d'appels d'offres rapides ou sur la base de transactions bilatérales négociées avec les contreparties ;
- des opérations structurelles : Ces opérations sont réalisées sous forme d'opérations de cession temporaire ou d'émissions de certificats de dette du SEBC. Elles ont pour vocation d'agir durablement, si besoin est, sur la liquidité bancaire. Les opérations de cession temporaires peuvent servir à des apports de liquidités de longue durée au système bancaire et les émissions de certificats de dette, à accroître son besoin de refinancement.

3) Source BDF ; Économie et statistiques ; évolutions monétaires en France Septembre 2015, mise en ligne le 27 Octobre 2015.

### Chronique rédigée sur 5 Pages.

A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS**.

Ancien Professeur d'Economie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Directeur de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-Directeur de l'Etablissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il

*est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.*

